

WIND & SOLAR

Réunion d'information préalable
Projet éolien sur les communes
de **Modave et Tintot**

30.01.2025



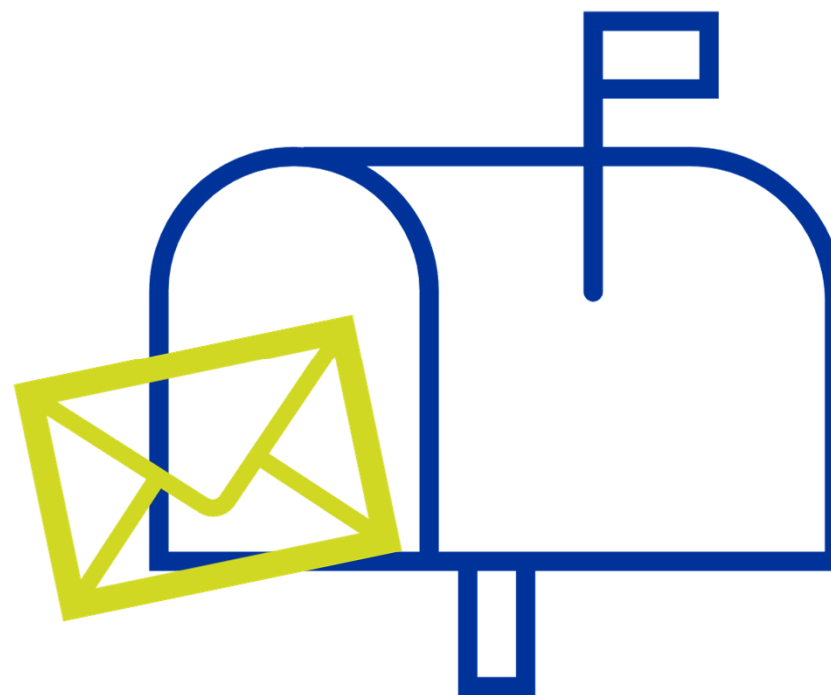
Votre avis compte

Envoyez vos remarques ou suggestions par écrit
jusqu'au **14 février 2025**

Au Collège Communal de Modave
Place Georges Hubin, 1-3 à 4577 MODAVE

Avec copie à *wpd* Belgium
Quai Banning, 6 à 4000 Liège
info@wpd-group.be

Retrouvez tout le contenu de la RIP
disponible pendant 15 jours sur
www.wpd-group.be



Le groupe *wpd*



Le groupe *wpd* en quelques mots

Pionnier et leader européen

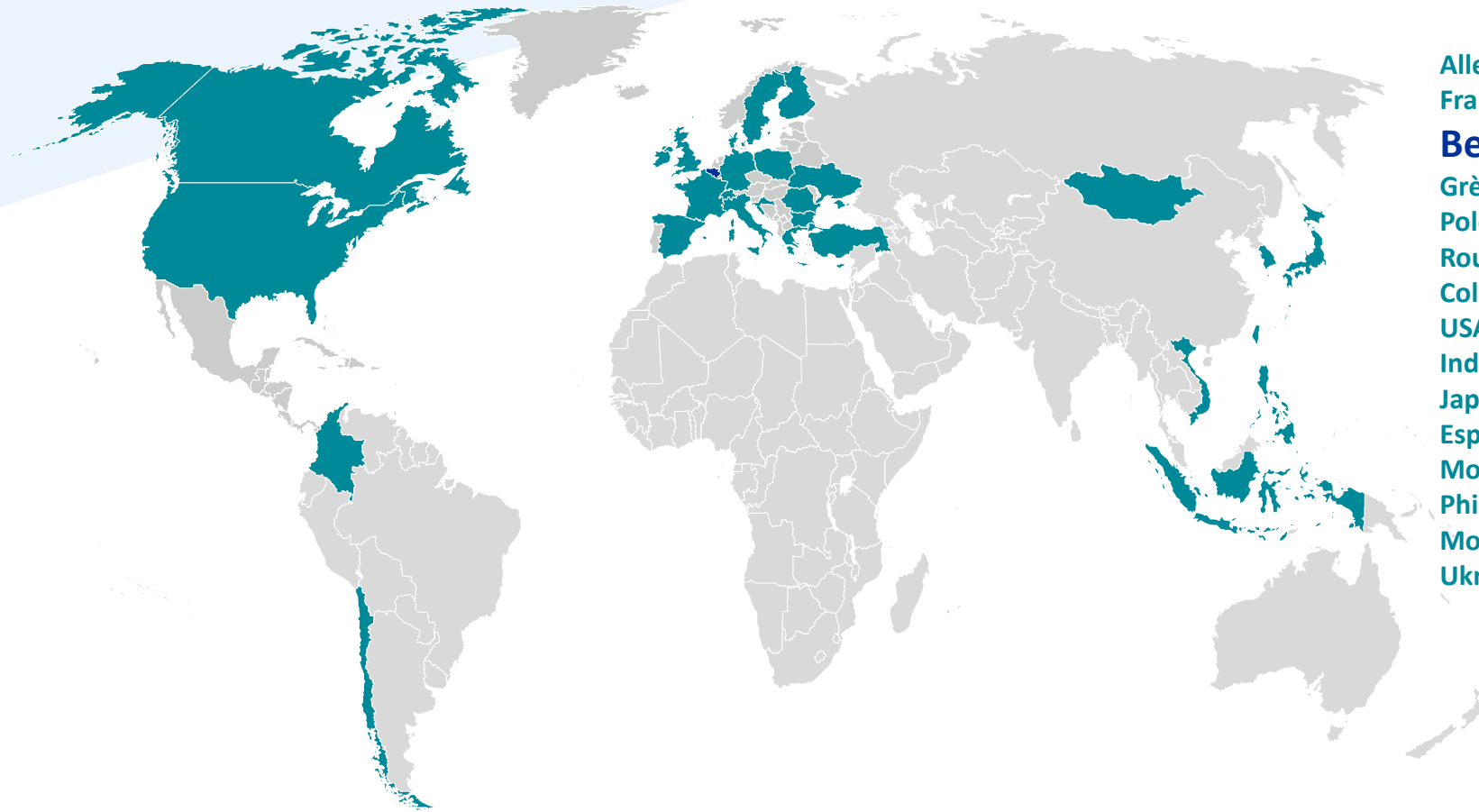
Producteur d'énergie
100% renouvelable

Acteur de la transition énergétique et de la
protection de l'environnement

Notre vision
un maximum d'énergie renouvelable



Le groupe *wpd* sur carte



Allemagne
France
Belgique
Grèce
Pologne
Roumanie
Colombie
USA
Indonésie
Japon
Espagne
Mongolie
Philippines
Monténégro
Ukraine

Croatie
Finlande
Macédoine du Nord
Luxembourg
Chili
Canada
Vietnam
Taiwan
Corée du Sud
Islande
Italie
Bulgarie
Bosnie-Herzégovine
Suède

Le groupe wpd en chiffres

2 750  **6 670 MW** de capacité installée
construites

19 320 MW de projets  **4 000** collaborateurs
en développement

5 015 MW de projets  **en développement**

Une présence dans **31** pays

Le groupe *wpd* et sa structure

Nous couvrons l'ensemble de la chaîne de valeur



Maintenance & réparation
d'éoliennes



Développement &
exploitation



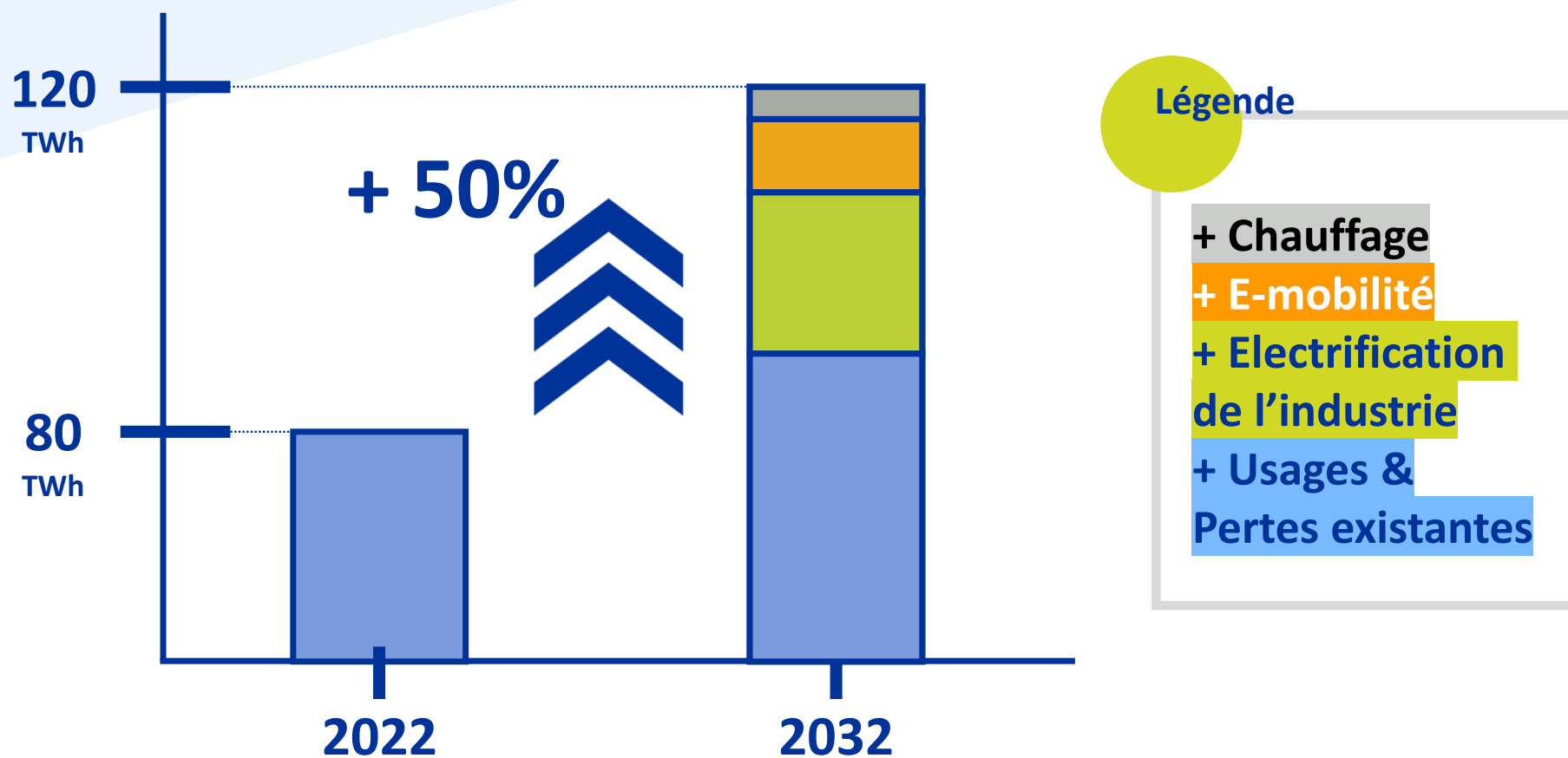
Gestion technique &
commerciale



Le contexte général

Consommation électrique projetée

Etude publiée d'ELIA



Légende

- + Chauffage
- + E-mobilité
- + Electrification de l'industrie
- + Usages & Pertes existantes

REPowerEU

Le Plan européen de la transition énergétique

Nous avons aujourd'hui **deux objectifs majeurs**

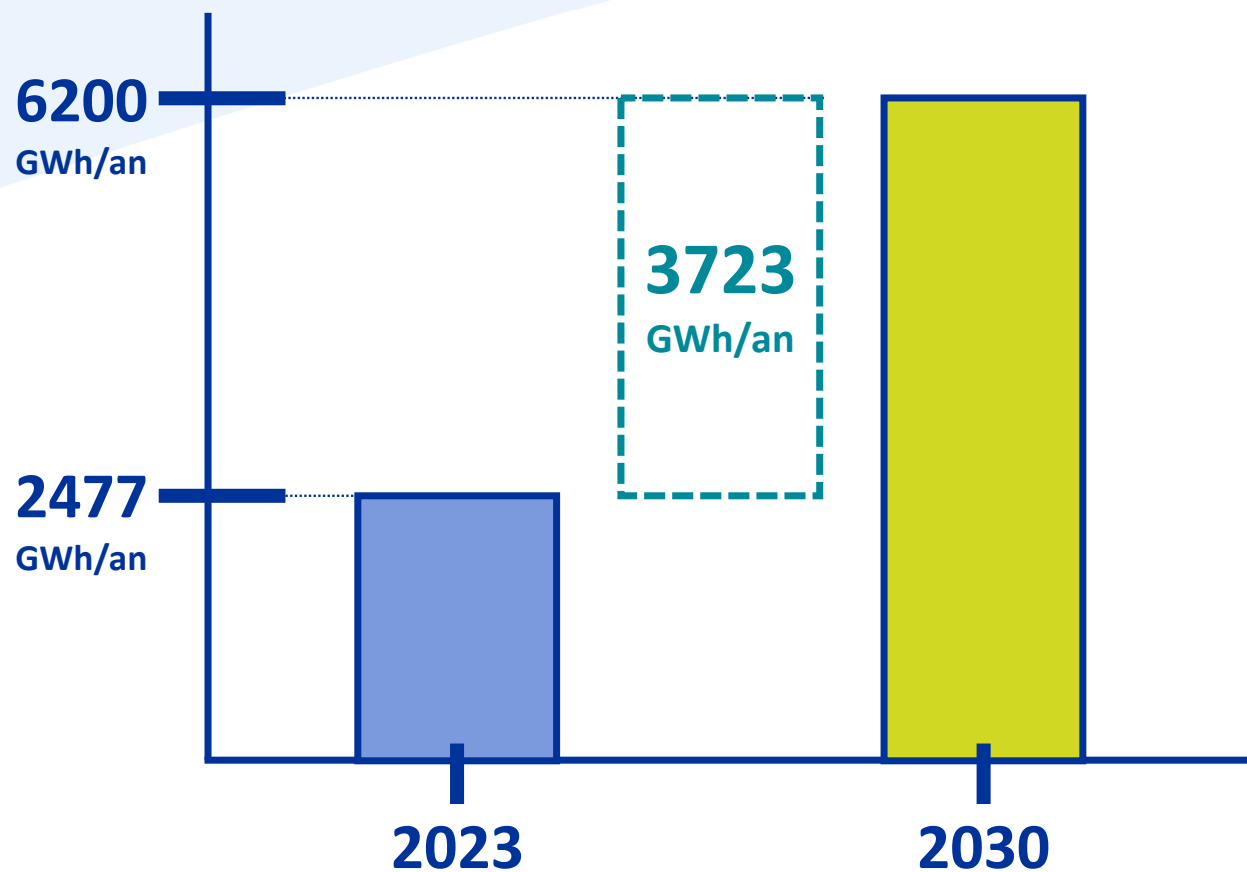
+ D'ici 2030 avoir réduit de 55% nos émissions nettes de GES

+ D'ici 2050 avoir atteint la neutralité climatique



Les objectifs wallons

Production éolienne d'électricité



Suivant le Plan
Air-Climat-Energie 2030

+ Nous devrions plus
que doubler notre
production annuelle

+ Ainsi atteindre 45% de
la part d'électricité
renouvelable wallonne

L'avant-projet

L'avant-projet en quelques indicateurs

4 éoliennes

max **220m**
de hauteur totale

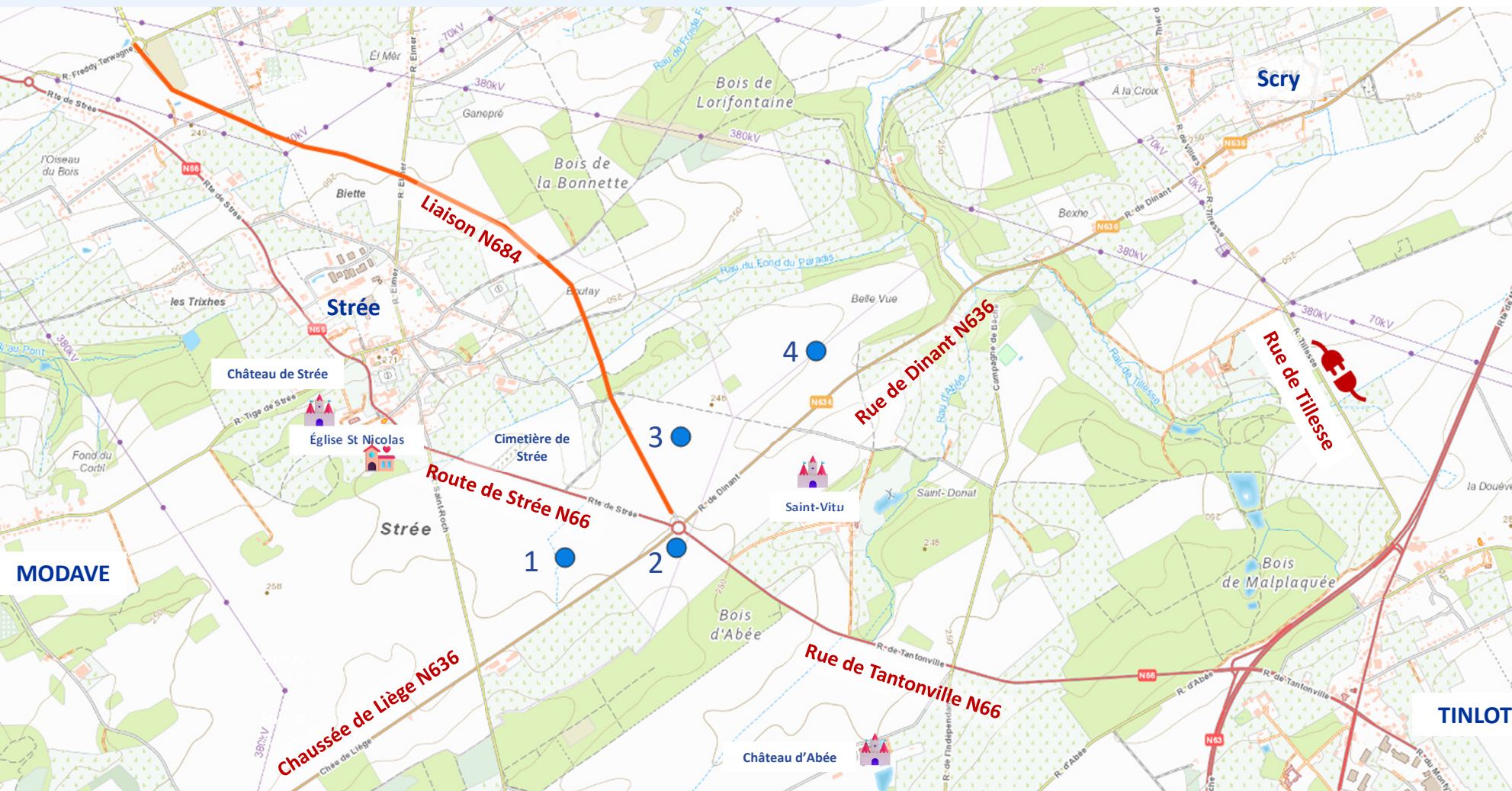
max **28MW**
de puissance totale

environ **16.000**
foyers alimentés
méthode de calcul de la CREG

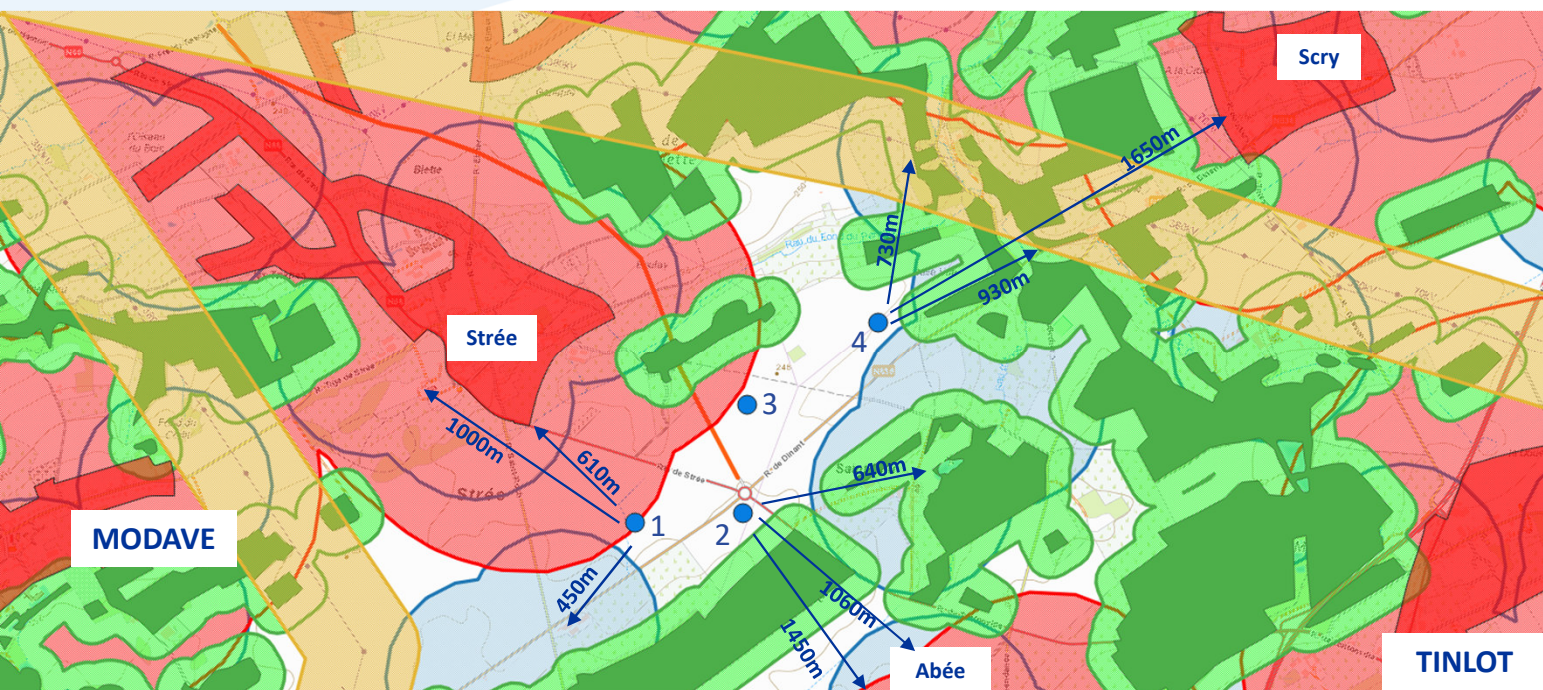
environ **55GWh**
de production annuelle

environ **24.000t**
éqCO₂/an évités
méthode de calcul du SPW Energie

L'avant-projet sur carte



L'avant-projet sur carte



Cadre de Référence

- plus de 400m des maisons isolées
- plus de 610m des zones d'habitat
- plus de 100m des zones boisées

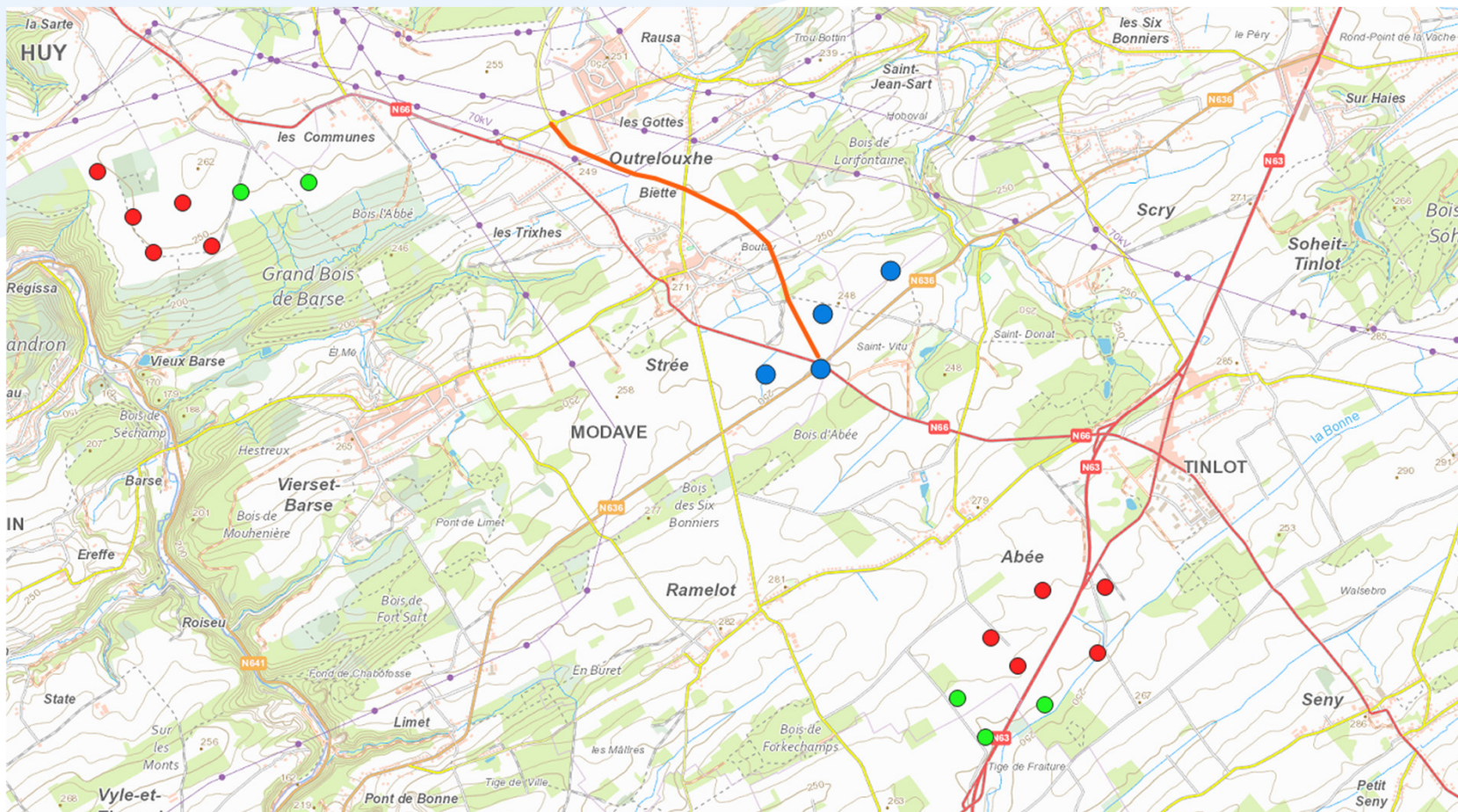
L'avant-projet sur carte



Code du développement territorial

- en zone agricole
- à la croisée des nationales **N636/N66/N684**
- entre 2 lignes à haute tensions **380 kV**
- 3 éoliennes sur la commune de Modave
- 1 éolienne sur la commune de Tinlot

L'avant-projet sur carte



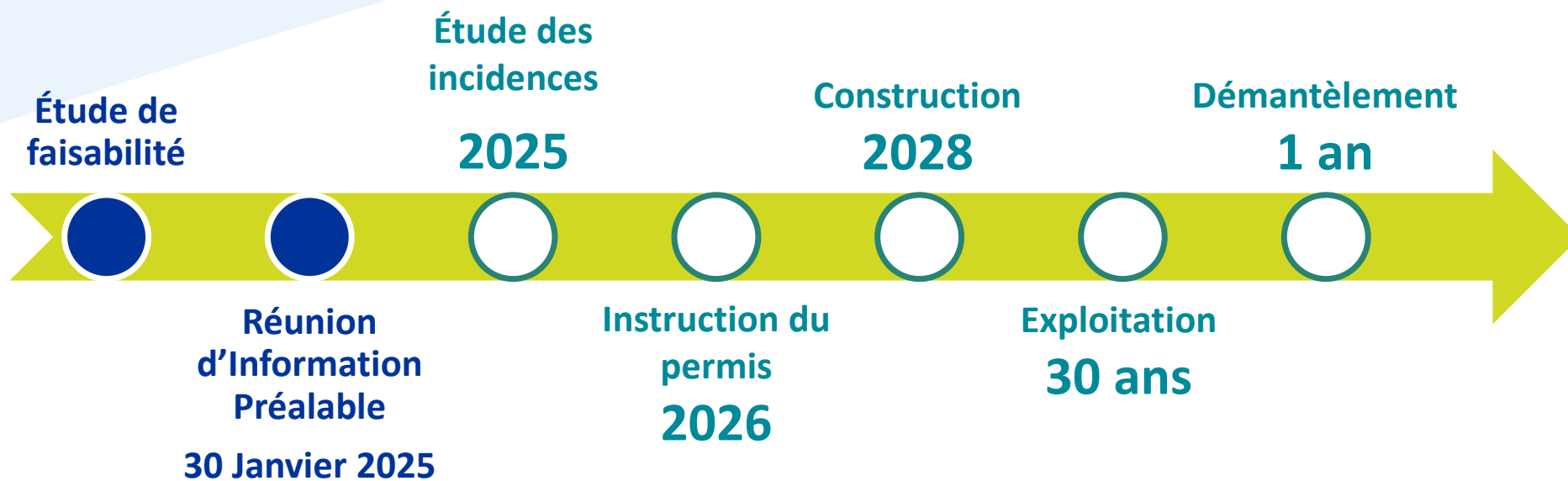
Dans un rayon de 6km

Éoliennes en projet *wpd*

Éoliennes existantes

Éoliennes en projet

Projection et étapes



Participation citoyenne

Devenez investisseur-exploitant d'une éolienne

Projet ouvert à la participation de la commune

et/ou à la coopérative citoyenne (Eole Modave ou toute autre coopérative de la fédération REScoop)

Via le Financement Participatif

Placez de l'épargne à taux fixe dans notre projet éolien

Retombées locales

Taxe communale annuelle

Le parc éolien sera une **source de financement** pour le développement de l'entité

Synergie professionnelle

wpd appelle les **acteurs de la région** à contribuer au projet

Les partenaires locaux de nos projets



ENTREPRISES
DE TRAVAUX PUBLICS



ENTREPRISES DE
GÉNIE ÉLECTRIQUE



GÉOMÈTRES



CIMENTERIE



NOTAIRES



CARRIÈRES



HUISSIERS



HÔTELS & RESTAURANTS



Merci pour votre attention

Projet éolien à Modave-Tinlot

Etude d'Incidences sur l'Environnement

Réunion d'information préalable du public

30 janvier 2025

Gilles Delfosse

sertius

www.sertius.be

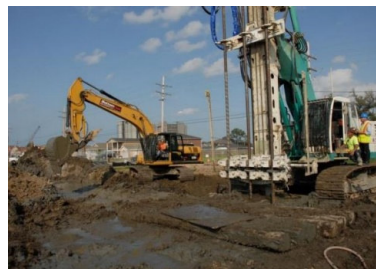


LE BUREAU D'ÉTUDES SERTIUS

Expertise dans plusieurs domaines



Environnement
(EIE, ISO, etc.)



Sol
(Investigation et
assainissement)



Juridique
(conseils, recours, etc.)

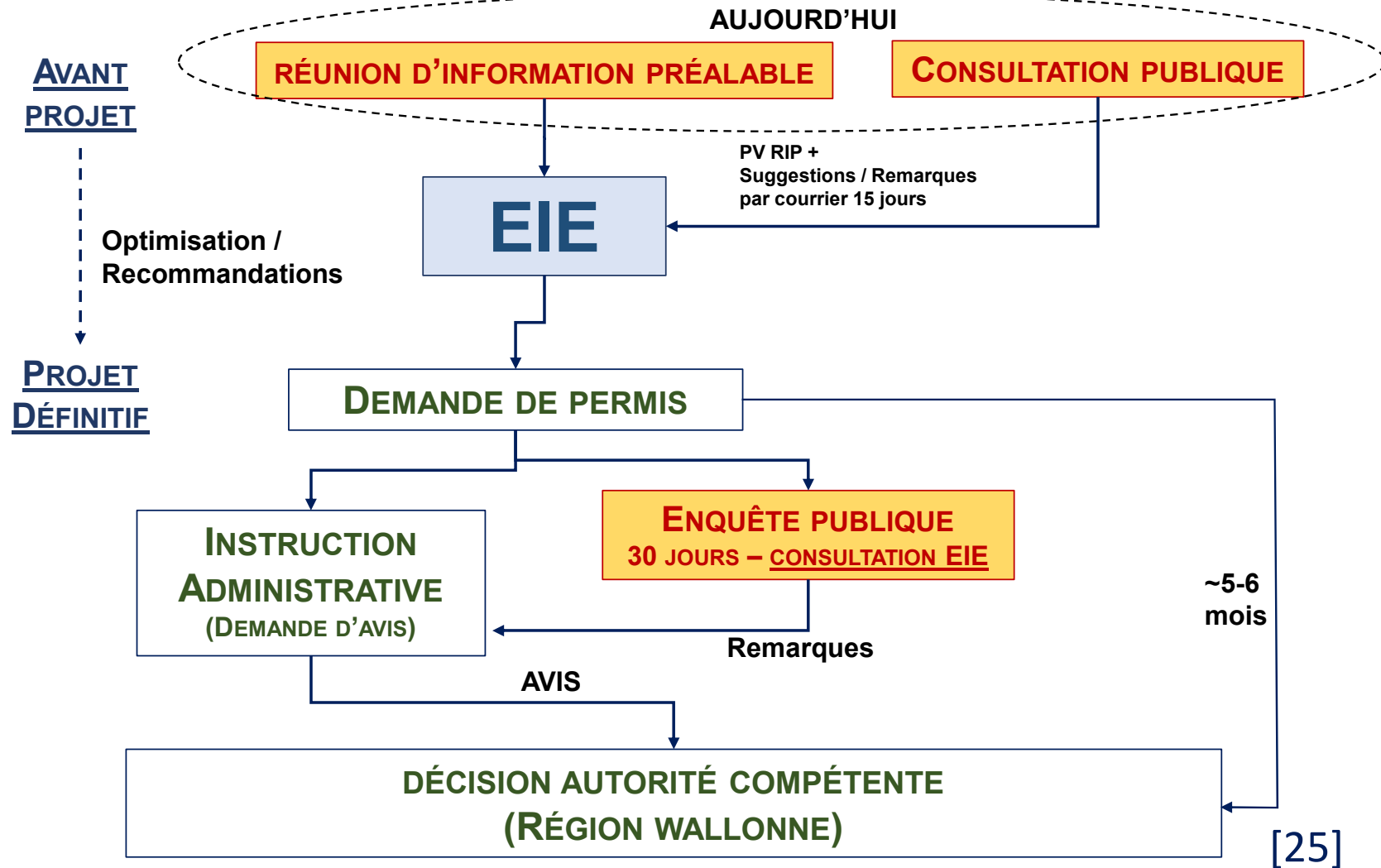
- ✓ Actif dans les 3 régions de Belgique
- ✓ Agréé EIE et Sol en Région wallonne

QU'EST-CE QU'UNE EIE?

- = Rapport d'expert indépendant joint à une demande de permis
- = Identifie, décrit et évalue les incidences sur l'environnement :
 - Effets directs / indirects
 - A court / moyen / long terme
 - Lors de la construction / exploitation / démantèlement
- = Evalue les alternatives possibles
- = Formule des recommandations à l'attention du Demandeur et de l'Autorité
- = Apporte des réponses aux demandes /remarques / suggestions du public
- = Outil d'évaluation, d'orientation, d'information et d'aide à la décision

L'EIE fera l'objet d'une évaluation par les Pôles Environnement et Aménagement du Territoire

L'EIE DANS LA PROCEDURE DE DEMANDE DE PERMIS



CONTENU DE L'EIE

Analyse des critères d'implantation

Distance à l'**habitat**

(Zone d'habitat au plan
de Secteur + Habitations
hors zones d'habitat)

Distance aux **infrastructures**

(Autoroutes, routes, lignes
HT, conduites de gaz,
radars, liaisons hertziennes,
etc.)

Distance aux **zones d'intérêt biologique**

(Natura 2000, SGIB, etc.)

Localisation par
rapport aux
**zones d'intérêt
paysager**

Localisation par
rapport aux autres
parc éoliens

(en projet, autorisés ou
existants)

etc.

CONTENU DE L'EIE

➤ Milieu humain :

- ✓ Cadre de vie et paysage (photomontages)
- ✓ Patrimoine et biens classés
- ✓ Bruit (mesures du bruit ambiant et modélisations)
- ✓ Ombre mouvante
- ✓ Activités socio-économiques

➤ Infrastructures :

- ✓ Servitudes aviation civile et militaire
- ✓ Lignes haute-tension, pipeline
- ✓ Voiries, mobilité, sécurité

CONTENU DE L'EIE

➤ **Milieu physique :**

- ✓ Sol et sous-sol
- ✓ Eaux souterraines et eaux de surface
- ✓ Qualité de l'air → Gain en CO₂ et autres polluants

➤ **Milieu biologique :**

- ✓ Description des habitats sur le site et aux alentours
- ✓ Avifaune et chauve-souris → Relevés sur le terrain

L'EIE...

- **Formule des recommandations**

= mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives (si le projet était autorisé)

- **Tient compte des spécificités du projet**

- ✓ Nombre et puissance des éoliennes
- ✓ Dimensions de la nacelle et du rotor
- ✓ Impacts cumulatifs avec les autres parcs voisins

- **Tient compte des spécificités du site**

- **Votre avis/connaissance des lieux est important !**

VOTRE PARTICIPATION - RAPPEL

✓ Réunion d'Informations Préalable (RIP)

- 30/01/2025 (ce soir)
- PV de la RIP sera annexé à l'EIE

✓ Courrier (délai de 15 jours)

- Délai de 15 jours calendrier
- Adressé à la commune et au Demandeur !

Avant le
dépôt de la
demande
de permis

✓ Enquête publique

- 30 jours

Après le
dépôt

Merci pour votre attention

sertius

www.sertius.be

